

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et les autres Départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES: LA LIGNE ..... 20 c.	UN AN..... 3 fr. 50

## ÉCROS DE LA SEMAINE

19 Mai — Un incendie considérable éclate au hameau de Laupies (Gard) détruit sept maisons et cause la mort de deux enfants en bas-âge.

— Un poète révolutionnaire, M. Achille le Roy, se met en tête de présenter sa candidature à la prochaine élection académique et, à cette intention, il fait aux trente sept immortels dont il veut solliciter les suffrages, et qu'il traite de « futurs collègues » une visite solennelle, vêtu d'un vieil uniforme militaire, accompagné de son secrétaire perpétuel, d'une escorte de journalistes et d'amis,

— Verdict de la cour d'assises de la Seine dans l'affaire des troubles de l'église de St-Denis. Les prévenus sont condamnés à une peine disciplinaire et à l'amende avec bénéfice de la loi Béranger, à l'exception de Moreau condamné à deux mois de prison et 100 fr. d'amende, qui, comme récidiviste, purgera sa peine.

20 Mai — Le quartier de la Glacière, à Paris, est mis en émoi par un horrible drame dont le lugubre héros, après avoir éprouvé des pertes successives d'argent aux courses, tue sa femme ses trois enfants et se fait lui-même justice en se tirant une balle de revolver dans la tempe.

— Le général Dodds est reçu à l'Élysée, par M. le président de la République.

21 Mai — Les fêtes de Toulouse, bien que peu favorisées par le temps, se passent avec beaucoup d'entrain et d'enthousiasme. Le discours de M. Dupuy, président du Conseil, est favorablement accueilli de la population et de la France entière.

22 Mai — Un ouragan épouvantable se déchaîne sur la ville de Troyes, y cause des dégâts matériels très importants et blesse, plus ou moins grièvement, une dizaine de personnes.

— Ouverture à Bruxelles d'un congrès international de mineurs.

23 Mai — La Cour d'assises de la Seine condamne par contumace le trop fameux Arton à vingt années de travaux forcés et à 400,000 fr. d'amende, pour les faits de corruption, abus de confiance, faux et détournements qui lui sont reprochés dans l'affaire du Panama.

24 Mai — Les visites académiques assez grotesques du citoyen Achille le Roy et de son secrétaire général Tournadre, se terminent par une bagarre au quartier latin et l'arrestation du « futur Immortel ».

25 Mai — Réception de M. de Bornier à l'Académie française.

— Attribution des médailles d'honneur aux diverses sections du salon des Charaps-Elysées.

## CHRONIQUE LOCALE

### SAINT-MARD

Madame Veuve Dely, manouvrière, âgée de 66 ans, ne fut pas peu surprise en s'éveillant. Il y a quelques jours de constater qu'un individu, demeuré jusqu'ici inconnu, lui avait soustrait les deux draps de son lit.

Mme Dely a porté plainte à la gendarmerie qui ne connaît rien du signalement du voleur, si ce n'est qu'il aime le sucre, attendu qu'il en a emporté ou mangé quelques morceaux qui se trouvaient dans l'habitation.

— Plainte a été portée à la gendarmerie par le cantonnier de Dammartin pour un délit que la loi réprime sévèrement. 60 arbres environ ont été mutilés près de Saint-Mard, sur la route départementale de Dammartin à Melun.

### ERMENONVILLE

M. Alfred Rousseau vient d'être nommé sous-lieutenant de la subdivision des sapeurs-pompiers d'Ermenonville.

### SILLY-LE-LONG

Un vol important de linge a été commis ces jours derniers au préjudice de M. Alexis Méry, Md. de vins à Silly-le-Long.

La perte occasionnée par le voleur demeuré inconnu, s'élève à 150 fr.

### MONTHYON

*Service des Postes* — Notre confrère du *Publicateur* publie la note suivante :

« Enfin ! depuis le 16 mai dernier, Monthyon jouit d'une deuxième distribution. Depuis plus de 20 ans, cette importante commune réclamait contre la

façon détestable dont elle était desservie au point de vue postal. Cette localité, de près de 850 habitants, n'a toujours eu qu'une seule distribution et une seule levée.

Monthyon étant à l'extrémité du parcours, sa distribution était très irrégulièrement faite, entre midi et trois heures du soir. Aussi, bien souvent, les gens étaient partis à leurs travaux quand le facteur passait chez eux. Comme c'était agréable alors, de trouver le soir une lettre donnant rendez-vous pour le jour même à Dammartin, Meaux, Paris ou ailleurs, ou demandant réponse par retour du courrier !

Maintenant Monthyon a un facteur supplémentaire qui lui distribue ses lettres de 8 h. à 9 h. du matin, et emporte son courrier, qui arrive au bureau vers 11 heures.

Il vaut mieux tard que jamais. Aussi le Conseil municipal s'est empressé de voter des remerciements à M. le directeur des postes. Il a adressé aussi ses félicitations unanimes à M. Moquet, son très sympathique conseiller général. Car il n'est pas douteux que ce résultat heureux est dû à la façon énergique dont celui-ci a réclaté, au Conseil général, contre la mauvaise organisation du service postal dans son canton et pour Monthyon en particulier. Ses démarches auprès des administrations départementale et postale ont été couronnées de succès.

Espérons que, grâce à son active et énergique intervention, le chemin de fer de Meaux à Dammartin, dont le tracé vient d'être jalonné, sera définitivement adopté et mis à exécution à bref délai.

Alors ce ne sera pas la municipalité de Monthyon seule, mais toutes les communes du canton, qui adresseront un chaleureux merci à M. Moquet.

Nous nous permettons de rappeler à notre honorable Conseiller général

la situation regrettable de Villeneuve-sous-Dammartin et de Moussy, au point de vue postal, dans l'espoir qu'il parviendra à y apporter une amélioration bien désirée.

### NANTEUIL

Le concours de musique qui doit avoir lieu le 14 juin prochain à Nanteuil s'annonce de jour en jour comme devant être de plus en plus magnifique. Trente sociétés se sont fait inscrire, et iront animer cette agréable cité de leurs accents sonores et de leurs ébourifantes fanfares. Le nombre des exécutants s'élève à plus de huit cents. Il est question que, afin de donner un plus vif éclat à la solennité, une magnifique fête de nuit aurait lieu le soir, dans le vaste jardin que possède la ville. Bravo, Nanteuillais, bravo ! Ah ! on se plaint des affaires ! eh bien faisons-les marcher, les affaires !

Samedi dernier, pendant la manœuvre d'un train, le sieur Pierre, homme d'équipe, âgé de 27 ans, s'est trouvé pressé entre deux crochets de traction. Tombé sur les rails, il fut relevé aussitôt par son camarade Tisserand, qui se trouvait près de là, et le conducteur du train. Le blessé, qui ressentait de vives douleurs par suite de compression du thorax, a été transporté à l'hospice de Nanteuil. Son état paraît assez grave.

*Echo du Valois*

### VILLEPARISIS

Le *Journal de Seine-et-Marne* rapporte le fait suivant :

Un bien triste accident est arrivé dans la gare de Villeparisis.

La femme Maupière, devant prendre le train pour aller à Sevran-Livry; le chef de gare lui recommanda bien de ne pas traverser la voie,

La malheureuse traversa la voie, mais

elle fut tamponnée violemment par un train-express qui arrivait à toute vapeur. M. le docteur Gachet, ne put que constater le décès.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

## FAITS DIVERS

### LA QUESTION MONÉTAIRE

Au moment où l'on convoque à nouveau la Conférence monétaire, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler comment le Grand-Frédéric comprenait la question de l'argent. Une anecdote exhumée par Candide, du siècle, est caractéristique à cet égard :

« Frédéric-le-Grand étant entré par droit de conquête dans une ville catholique, les marguilliers vinrent lui rendre visite pour lui recommander les richesses de leur église. « Sire, dirent-ils, veuillez prendre « nos douze apôtres sous votre protection. »

« — Vos apôtres sont-ils de bois ? demanda le roi.

« — Oh ! sire, d'argent, d'argent massif.

« — Tant mieux, car non-seulement je les prends sous ma protection, mais je veux les aider à remplir leur mission ; il leur a été ordonné de circuler par le monde, ils circuleront.

« Cela dit, Frédéric s'empara de statues et les envoya à la Monnaie. »

### LES VIPÈRES CORNUES

M. Gaston Méry a offert, à M. Milne-Edwards, directeur du Muséum d'histoire naturelle, de curieux spécimens de la faune saharienne, qu'il a rapportés de son exploration chez les Touaregs Azdger.

Entre autres curiosités zoologiques, il faut signaler deux superbes vipères



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice :

18192

CB :

9220

SHAS



0 000000 092203

cornues, au venin foudroyant, des lézards de diverses espèces, dont l'une fort rare.

M. Méry a raconté que, sur une population d'environ 10,000 Touaregs, les vipères cornues faisaient, par an, environ 200 victimes.

A ces spécimens de la faune africaine, M. Méry a joint une collection minéralogique et un herbier des plus curieux, où chaque plante est désignée par son nom en langue temak, ce qui constitue également un intéressant document linguistique.

#### LA FIN D'UN INVENTEUR

Il y a quelques semaines mourait à Paris, dans la plus profonde misère, Archereau, l'inventeur de la pompe à vidange par le vide, du procédé de fabrication des agglomérés de houille, etc. Six personnes seules suivaient son cercueil. Telle a été la fin de cet homme qui a fait gagner des millions à l'industrie et le seul souvenir qu'on lui ait donné. L'association des inventeurs a eu des regrets posthumes, dimanche elle allait déposer une couronne sur sa tombe. Quelques pièces de cent sous quand il vivait encore, eussent mieux fait son affaire.

#### EXPOSITION DE 1900

Parmi les trois projets que la commission de l'exposition de 1900 a été appelée à étudier ces jours derniers, sous la présidence de M. Ricard, président de section au conseil d'Etat, figurait le projet présenté par M. Giraudet, ancien greffier de la justice de Paix de Dammartin. La proposition faite par notre ancien et sympathique compatriote aurait pour objet de réunir les Champs-Élysées à l'esplanade des Invalides et au Champ de Mars, au moyen de planchers solidement établis sur la Seine et rendant très facile l'accès des différents points de l'exposition.

#### LA BÉNÉDICTION DE LA MER

Le *Figaro* rend compte, dans un de ses derniers numéros, d'une cérémonie bien touchante qui a eu lieu à Etretat le jour de l'Ascension. Il s'agit de la « bénédiction de la mer. »

Chaque année, le jour de l'Ascension, toutes les populations de pêcheurs de la côte se réunissent en procession derrière le curé de la paroisse d'Etretat. Le cortège se rend à la plage à l'heure de la marée, et là, le prêtre plonge la croix dans la mer et supplie Dieu de la rendre clémente aux pêcheurs et aux marins.

Cette cérémonie remonte à des temps fort éloignés. Etretat ayant été inondé et en partie détruit par des cyclones et des trombes d'eau, les pêcheurs, pour calmer les flots, résolurent de faire bénir une fois l'an la mer bleue. Depuis lors, le village d'Etretat n'a plus été inondé.

#### LE TESTAMENT D'UN AVARE

Dernièrement, mourait à Mexico, un écrivain qui, horriblement avare, ne rédigeait ses œuvres que sur des prospectus, des bandes de journaux, des affiches électorales, débitées en petites pages. Ses héritiers cherchèrent fiévreusement son testament. Peine perdue. Ils se désolaient lorsqu'à l'heure de la toilette funèbre, on découvrit que notre écrivain avait tatoué son testament sur sa poitrine, soigneusement épilée. On dut trainer devant les tribunaux les parents qui refusaient de laisser ensevelir le cadavre. Le jugement ordonna qu'il serait fait copie du « remarquable document humain », attendu que le testament était parfaitement valable. Le paragraphe 4 des volontés dernières de l'original mexicain déclarait que 600,000 francs d'or

reposaient sous la dalle de la cheminée. Bonne profession que la profession littéraire. . . . au Mexique.

#### TORTUE DE TERRE GIGANTESQUE

Cette tortue est un mâle ; la grande circonférence en longueur est exactement de 2 m. 39 ; le sternum, ou plastron, présente une concavité de 98 millimètres mesurée au moyen d'une règle rigide placée par le travers de flanc à flanc. Le sternum mesure 77 centimètres de long sur 69 centimètres de large. La carapace en suivant la courbe du dos, mesure : de l'avant à derrière. 1 m. 35, et de flanc à flanc — de droite à gauche. — 1 m. 43. Cette dernière mesure, ajoutée à celle transverse de 69 centimètres du sternum, donne à la carapace un pourtour median de 2 m. 12. La queue est pourvue, à son extrémité d'un onglon rappelant le bout d'une corne de bœuf.

Le poids de cette tortue, obtenu au moyen d'une opération difficile et délicate, est exactement de 160 kilogrammes.

#### SINGULIÈRE BLESSURE

Il y a quelques jours, vers minuit, près d'un bal de quartier, le nommé Servoz, garçon boucher, entendit crier : « Arrêtez-le ! » et vit un soldat du génie s'enfuir.

Il se mit à sa poursuite, le soldat s'arrêta et lui plongea son épée-baïonnette dans le dos ; la lame pénétra dans la région lombaire, traversa Servoz de part en part ; la pointe sortit à la hauteur de l'ombilic, sans avoir intéressé aucun organe.

Servoz, ne se plaint d'aucune douleur ; il s'est rendu, ce matin, à pied à l'hôpital, où les praticiens ont sondé sa blessure.

A moins de complications, le garçon boucher ne devra même pas s'aliter.

#### CERTIFICAT D'ÉTUDES

Les examens du certificat d'études sont fixés ainsi qu'il suit pour les cantons de Dammartin et de Claye :

Garçons et filles

Dammartin — mardi 20 juin.

Saint-Soupplets (section) — mercredi 21 juin,

Claye — jeudi 13 juillet.

#### DAMMARTIN

##### *Les Cloches de l'Eglise Notre-Dame*

Au commencement du mois de juin 1876, et si notre souvenir est bien fidèle, le jour même où le regretté M.V, Offroy entreprenait le grand voyage de l'éternité, la principale cloche de l'église Notre-Dame était elle-même si péniblement frappée, qu'à ses accents vibrants et sonores, qui, depuis deux siècles, annonçaient, dans leur langage conventionnel les événements de la cité, succédait, tout à coup, un glas plaintif et rauque qui dénotait sa fin.

Cette cloche, dont l'origine illustre était digne d'un meilleur sort, portait, en relief, l'inscription suivante :

« Je suis nommée Benigne par Monseigneur illustrissime et reverendissime  
« M<sup>re</sup> Jacques Benigne Bossuet et évesques de Meaux, Con<sup>se</sup> du Roy en ses conseils cy devant précepteur de  
« Monseigneur le Dauphin, et à présent  
« premier aumonier de Madame la Dauphine et par très vertueuse et très dévote religieuse française de  
« Malon de Bercy, nommée par sa Maies<sup>te</sup> à l'abbaye de nostre Notre Dame de Meaux. 1688 »

Sur le côté : une figure d'Evêque, revêtu de ses ornements pontificaux au-dessous de laquelle est écrit : « St-Martin ».

Au bas : François Moreau et Flo-

rantin Le Guay nous ont fait en 1688.

On procéda à la refonte de cette cloche dont le poids atteignit 523 kilogs, et la même année elle fut baptisée solennellement. Elle porte cette inscription :

« Monsieur Berthemet étant curé-doyen j'ai été refondue en 1876 avec le métal d'une cloche bénite par Monseigneur Jacques Benigne Bossuet, Evêque de Meaux en 1688.

« Je me nomme Eugène-Joséphine. j'ai eu pour parrain Monsieur Eugène Hémard, Maire de la ville de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), et pour marraine Madame Joséphine-Rose-Amable-Julie Tascher de la Pagerie, baronne de Montbrun.

« Duboussai-Gallois fondeur, Paris ».

Une seconde cloche, d'un poids inférieur à celui de la précédente est tout ce qui forme, ou du moins ce qui reste de l'ancien carillon de l'église collégiale Notre-Dame de Dammartin.

L'inscription ci-après se lit sur cette deuxième cloche :

« J'ay été bénite par Dom Wallerand Ducastel prieur d'Aimeries et suis nommée Adrienne Angélique Wallerand par dom Adrien Dufour grand prieur d'Onchin et en cette qualité ayant juridiction quasi épiscopale dans ce lieu et autres et par M<sup>lle</sup> Marie-Angélique Marcel veuve du sieur Ducastel.

« Opus adriani Perdry, 1747. »

#### — SEIGNEURS DE BARON —

Voici ce qu'on retrouve sur les anciens seigneurs de Baron :

Il est fait mention en 1213, de Gui de Berrone, qui, ayant besoin d'argent pour faire entrer sa sœur dans une

communauté religieuse, vendit aux religieux de Chaalis, pour la somme de quarante deux livres, six arpents de terre près de Saint-Germain de Villemon. (1)

En 1238, Renaut de Baron fut envoyé par la reine Blanche, mère de St-Louis, pour assister à la translation d'un des clous de la vraie croix de l'abbaye du Val en celle de Saint-Denis. (2)

GILLES ANTHONIS, seigneur de Baron, de Veymars et de Douze, vivait dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (1457). Il est qualifié Gruyer héréditaire de Béthisy en la forêt de Cuise, secrétaire du roi, et l'un des quatre notaires du Parlement. Il mourut le 3 juin 1483, laissant de Perrette Baston, sa femme :

1<sup>o</sup> Gilles II, qui suit :

2<sup>o</sup> François, seigneur de Perreux, en 1499.

3<sup>o</sup> Jean, reçu avocat au parlement le 21 mars 1485.

4<sup>o</sup> Jacques Anthonis, seigneur de Baron en partie, qui forma la branche des seigneurs de Veymars, Villeparisis et Chenevières, dont il rendit aveu le 16 mars 1539. Il mourut le 11 septembre 1554.

GILLES ANTHONIS, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Baron, et du fief de la gruerie de Béthisy, en la forêt de Cuise, conseiller à la Cour des aides, vivait en 1499. Il épousa Anne Brinon, fille de Guillaume Brinon, seigneur de Vilaines et de Jeanne Hennequin, morte le 21 juillet 1517, dont il eut :

1<sup>o</sup> Charles qui suit :

2<sup>o</sup> Gilles, seigneur de Baron en partie, avocat au parlement, qui étant devenu veuf, se fit d'église et devint curé de Baron. Il mourut en 1560, laissant une fille, nommée Claude Anthonis, dame en partie de Baron, qui épousa Charles Trouillard.

3<sup>o</sup> Robert, seigneur de Hazoy-en-Valois.

4<sup>o</sup> Marie, mariée à Germain châtelier, seigneur de Mandines, conseiller au parlement.

5<sup>o</sup> Une autre Marie, qui épousa Cléradius de la Rosière, seigneur de Poix et de Meure au Percha conseiller au parlement.

6<sup>o</sup> Françoise, mariée à Simon-le-Grand, seigneur

des Marets et des Puiseux, bailli et gouverneur de Beaumont-sur-Oise.

CHARLES ANTHONIS, seigneur de Baron et du Perreux, conseiller à la Cour des aides de Paris, épousa Madeleine de la Faye, fille de Raoul de la Faye, seigneur de Mandegis et de Jeanne Bidau. Il mourut en 1574 et sa femme lui survécut jusqu'en 1578.

De ce mariage naquirent :

1<sup>o</sup> Charles II, qui suit :

2<sup>o</sup> Madeleine, mariée à Louis de Rouville, seigneur de Chars.

3<sup>o</sup> Anne, mariée à Jean Roehart, seigneur du Mesnillet.

CHARLES ANTHONIS II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Baron et du Perreux, gouverneur de Laval, fut maintenu dans sa noblesse par sentence des élus de l'élection de Paris le 1<sup>er</sup> juillet 1634.

Il épousa Marguerite, fille unique de Samson de Sarcartarre, valet de chambre du roi et de Marguerite Perlin. dont il eut :

1<sup>o</sup> Pierre, seigneur de Baron et du Perreux, mort sans alliance,

2<sup>o</sup> Guy, mort page de la grande écurie du roi.

3<sup>o</sup> Philippe qui suit.

4<sup>o</sup> Elisabeth, mariée en 1614 à Michel Boyer, seigneur de Combault et de Villers.

5<sup>o</sup> Marie, qui épousa le 5 juin 1634, Charles de Coner, seigneur de Luzancy.

PHILIPPE ANTHONIS, seigneur de Rocquemont, de Baron en partie, cornette des chevaux-légers, fut pourvu de la charge de grand louvetier de France vers l'an 1629, se démit de cette fonction en 1636 et mourut en 1652, sans laisser de postérité de Jacqueline Roger sa femme fille de Nicolas Roger valet de chambre de la reine mère et de Jacqueline Hotman.

1 — L'abbé Labouf. Hist. du diocèse de Paris, T. V p. 550.

2 — Graves. Notices hist. sur le canton de Nanteuil.

(à suivre)

E. L.

## ERMENONVILLE

Translation des restes de J.-J. Rousseau au Panthéon

On trouve dans le *Moniteur* du 24 Vendémiaire an III (15 octobre 1794) le récit de la cérémonie à laquelle donna lieu la translation des cendres de J.-J. Rousseau au Panthéon.

Ce récit qui rappelle dans toute leur naïveté les fêtes populaires de la période révolutionnaire, étant peu connu, nous croyons être agréable à nos lecteurs en le reproduisant ci-après :

Un décret de la Convention avait ordonné que les cendres de Jean-Jacques seraient transférées dans le temple des grands hommes, et avait fixé au 20 vendémiaire la cérémonie de cette translation. Le 18, on avait enlevé de l'île des Peupliers son urne cinéraire. Les citoyens d'Ermenonville l'avaient accompagnée jusque dans la commune d'Emile, ci-devant Montmorency. C'est là que Rousseau avait composé le *Contrat social, Emile et Héloïse*; et les habitants de cette vallée qui, tant de fois, l'avaient vu se promener au milieu d'eux, et qui avaient eu la douleur de le perdre, lorsque le fanatisme politique et religieux le força de quitter ces asiles champêtres voulaient du moins le posséder encore quelques instants. Le corps de Rousseau y resta jusqu'au lendemain à midi.

Le 19, le cortège se mit en marche pour Paris, et arriva, vers les six heures et demie du soir, à la place de la Révolution. Il s'arrêta au Pont-Tournant, aux pieds de la Renommée qui semblait, comme on l'a déjà observé, annoncer à l'univers l'apothéose d'un grand homme. C'est là qu'une députation de la Convention est venue recevoir les restes de Rousseau, et que l'Institut national a commencé à exécuter les airs du *Devin du village*. (à suivre) E. L.

**A VENIRE**  
MAISON propre au Commerce  
99, Grande Rue  
**A DAMMARTIN**  
Facilités de paiement

**A LOUER** DE SUITE  
GRANDE RUE N° 49  
MAISON comprenant rez-de-  
chaussée, premier et second  
étage, occupée précédemment  
par M. Génot, Juge de Paix.

S'adresser pour visiter à M. ME-  
LAYE, trésorier de la Fabrique, à  
Dammartin.

## JOURNAL DE LA SANTÉ

paraît tous les dimanches, depuis 10 ans, en  
32 pages avec gravure dans le texte; il traite  
toutes les questions qui intéressent la  
santé publique, sa lecture est instructive,  
attrayante et à la portée de tous.

Un comité médical composé d'éminents  
spécialistes donne des consultations gratuites  
aux abonnés par la voie du journal.

Moyennant 2 francs, on a droit à la prime:

Le Dictionnaire des maladies, publié par  
le Dr J.-B. Dubois, 14<sup>e</sup> édition, le seul ou-  
vrage écrit pour le grand public, le seul qui  
donne la liste complète et la description de  
toutes les maladies et indique le traitement  
pour chacune d'elles.

L'abonnement est de 6 fr. par an pour la  
France et de 8 fr. pour l'étranger. (Ajouter  
0,50 cent. pour recevoir la prime franco.)

Deux numéros spécimens gratuits.

On s'abonne en envoyant mandat, bon ou  
timbres-poste français à l'administration du  
Journal de la Santé, 5, boulevard Montmar-  
tre, Paris.

## Gazette Anecdotique

Littéraire, Historique, Bibliographie et Mondaine  
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. FOUAUST

UN AN : 12 FRANCS

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste  
3 Rue des Beaux-Arts, Paris

## ARMES

DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE  
de ST-ETIENNE (Loire)

Fusils de Chasse - Cannes-Fusils -  
Révolvers, etc.

Projectiles, outillage, accessoires

## VÉLOCIPÈDES

Bicyclettes « Hirondelles », Tricycles.

Accessoires et pièces de rechange.

VENTE AU COMPTANT OU A TERME

S'adresser au bureau du Journal pour les com-  
mandes et la communication du Catalogue

## Photographie E. LEMARIÉ

à DAMMARTIN (S.-et-M.)

Afin de répondre aux légitimes exigences  
du Public dont le goût artistique se déve-  
loppe d'une façon constante, la PHOTOGRA-  
PHIE E. LEMARIÉ, désireuse de se tenir au  
niveau de tous les progrès qui se réalisent  
chaque jour, dans cette branche indus-  
trielle, s'est assurée la collaboration d'une  
des bonnes maisons de Paris, afin d'être en  
mesure d'exécuter rapidement et avec toute  
la perfection désirable, les Portraits, Grou-  
pes, Agrandissements, Reproductions, etc  
par tous les procédés connus.

Cette nouvelle organisation lui permet-  
tra de se transporter périodiquement dans  
les diverses localités de la région et chaque  
fois que le besoin en sera manifesté par un  
groupe de clients.

En raison de cette importante améliora-  
tion et des résultats qu'elle ne peut man-  
quer de donner, les prix ont été réduits  
comme suit :

Portraits-Cartes, très soignés, émaillés ou satinés  
à chaud, la douzaine, . . . . . 40 fr.  
Portraits-Albums, grand format, la douzaine. 20 fr.

Il est accordé gratuitement, à titre de  
prime, avec chaque douzaine de Portraits-  
cartes ou de Portraits-albums, une très jolie  
Peinture à l'huile et un grand Portrait  
d'une ressemblance garantie

On pose à Dammartin

Tous les dimanches de 10 heures à 4 heures.

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.